

Date de mise en ligne : 16/12/2024

Document rédigé le 14/12/2024.

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 13/12/2024

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 18 (6 pouvoirs)

- **2024/12-176 - Acquisition d'une porte sectionnelle pour l'atelier technique - devis**

L'atelier technique a fait l'objet d'une tentative de cambriolage. La porte sectionnelle de l'équipement a été endommagée. Le Conseil municipal approuve le devis de réparation de l'entreprise Aubin Concept Fermetures au montant de 4 448,00 € HT. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-177 - Rapport triennal relatif à l'artificialisation du sol**

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols et approuve le rapport. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour, dont 5 pouvoirs et 2 abstentions dont un pouvoir.

- **2024/12-178 - Cession partielle de la parcelle YE17p – détermination du prix**

M.Dolaine quitte la salle et ne participe ni aux débats, ni au vote.

L'EARL Dolaine souhaite acquérir environ 80m² de la parcelle YE17p pour faciliter l'accès à son exploitation. Le pôle d'évaluation domaniale de la DGFIP évalue le prix de cession à 3 € le mètre carré. Le conseil municipal approuve la cession au montant de 3,00 € le m². Approbation à l'unanimité par 16 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2024/12-179 - Rapport d'activité 2023 de Fougères Agglomération**

Le conseil municipal approuve le rapport 2023 de Fougères Agglomération à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 voix pouvoirs.

- **2024/12-180 - Décision modificative - Amortissement**

Le Conseil municipal approuve la décision modificative présentée à l'unanimité, par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-181 - Subvention 2025 aux projets pédagogiques**

Le Conseil municipal prend acte des projets pédagogiques présentés par les deux écoles de la commune et décide de leur attribuer une subvention de 5.15 € par enfant romagnéen au titre de l'année scolaire 2024/2025. Approbation par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-182 - Participation 2025 pour fournitures scolaires**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pour fournitures scolaires pour l'année 2025 aux montants de 38.03 € pour les maternels et 40.58 € pour les élémentaires. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-183 - Participations « goûter de Noël » pour 2025**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention goûter de Noël au titre de l'année 2025 au montant de 5.05 € pour les enfants Romagnéens. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-184 - Participations 2025 aux « classes de découvertes » avec hébergement**

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 58.05 € par enfant Romagnéen une fois non renouvelable pendant la scolarité primaire de l'enfant pour la participation à une classe découverte. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-185 - Ecole publique – Budget 2025**

Le conseil municipal approuve le budget 2025 de l'école Lucie Aubrac à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-186 - Tarifs 2025 liés aux services à l'enfance**

Le conseil municipal approuve l'instauration de nouveaux tarifs au taux d'effort pour les services liés à l'enfance. Approbation à l'unanimité par 17 voix pour dont 6 pouvoirs, et 1 abstention.

- **2024/12-187 - Tarifs 2025 - ESCALE**

Le Conseil municipal approuve l'instauration de tarifs au taux d'effort pour l'ESCALE, et celle de tarifs adhérents et non adhérents. Approbation à l'unanimité par 16 voix pour dont 5 pouvoirs et 2 abstentions dont 1 pouvoir.

- **2024/12-188 - Tarifs 2025 – Salle de l'Atrium**

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2025 de l'Atrium. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-189 - Tarifs 2025 – Vin d'honneur salles Jean Thomas, et Saint Martin**

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2025 des salles Jean Thomas et Saint Martin pour l'organisation de vins d'honneur. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-190 - Tarifs 2025 – Salles de danse et de judo**

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2025 des salles de danse et de judo. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-191 - Tarifs 2025- Cimetière communal**

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2025 des concessions et cases au columbarium dans le cimetière communal. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-192 - Tarifs 2025 – Photocopies**

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2025 des photocopies. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-193 - Droit de place 2025 pour les taxis**

Le Conseil municipal approuve le droit de place 2025 pour les taxis. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

- **2024/12-194 - Ecoles privées extérieures – participations de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés dans ces établissements**

Le Conseil municipal refuse de participer aux charges de fonctionnement de l'école privée de Lécousse pour les enfants Romagnéens qui y sont scolarisés. En effet, la commune de Romagné dispose d'une capacité d'accueil suffisante dans son école publique. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont 6 pouvoirs.

Fait à Romagné, le 14/12/2024